

Mis à jour et en vigueur à partir du 01/01/2026.

**(Pensez à consulter le règlement)**

## À propos de moi

*Je m'appelle Clément et je serai le pet-sitter de vos animaux.*

*Je suis originaire d'une petite ville du Jura du nom de Dole (ville natale de Pasteur), située à environ 45 km de Dijon et 45 km de Besançon, où j'étais chauffeur poids lourd.*

*Je me suis installé dans la région de Reims (Trigny 51140) avec ma conjointe, qui a obtenu un poste au CHU à la fin de l'année 2023.*

*Ayant toujours aimé les animaux, j'ai profité de ce nouveau départ pour me reconvertir. J'ai donc passé mon ACACED option chien et chat à l'été 2023 afin d'exercer légalement. En arrivant ici, j'ai créé ma micro-entreprise, nommée « AUX PATTES JOYEUSES ».*

*Je suis donc déclaré et j'ai également une assurance responsabilité civile professionnelle.*

*J'ai passé mon ACACED option NAC (lapins, oiseaux, rats, furets, etc.) en Avril 2024 et j'ai suivi une initiation aux gestes de premiers secours canins et félin.*

*Cette dernière se veut simplement rassurante, car nous sommes obligés d'aller consulter un vétérinaire au moindre problème.*

*D'autres projets pour les animaux sont en attente.*

*Bien que nous n'ayons pas de jardin, nous sommes très proches des vignes, des champs et des forêts.*

*Je suis assez sportif, je n'ai donc aucun problème avec les chiens aux besoins importants, mais je sais aussi être pantoufard pour les plus calmes.*

*J'ai eu une femelle malinois pendant 10 ans, puis des petits chiens quand j'étais plus jeune chez mes parents.*

*J'ai également beaucoup été entouré de chats, un peu de lapins, de chinchillas et même de rats domestiques.*

## Des contacts utiles, on pense à toute la meute (vous compris) :

<b>Cannivance</b> - éducation canine et Médiation animale 06.20.20.46.60 cannivance.contact@gmail.com Reims	<b>AssurCompagnon</b> - assurance pour animaux  <b>Lien partenaire à copier coller :</b>  <a href="https://assurcompagnon.fr/assurance-animaux/devis?p=YXV4cGF0dGVzam95ZXVzZXMtYXQt3V0bG9va2Zy">https://assurcompagnon.fr/assurance-animaux/devis?p=YXV4cGF0dGVzam95ZXVzZXMtYXQt3V0bG9va2Zy</a>  <b>Ou scannez le QR code ci-dessous :</b> 
<b>Pilepoils</b> - Camion de toilettage à domicile 06.11.27.99.37 pilepoilstoiletteur@gmail.com Dormans/Epernay	
<b>Charles Arnoux</b> - Coach sportif indépendant 07.70.70.14.72 charlesarnoux141296@gmail.com Reims	

# Détails des prestations et rappel des conditions

L'article 6 du règlement doit être consulté impérativement avant de choisir toute prestation. En signant un contrat, vous attestez l'avoir reçu, lu, compris et accepté sans réserve, ainsi que le reste du règlement.

## 1. Garde au domicile du pet-sitter : (activité principale)

Service assimilé à de la pension, mais ici, pas de box : les animaux sont libres comme chez eux.

Entre 4 et 5 sorties par jour en moyenne selon les besoins, un minimum de 3 est toujours assuré.

Pour garantir le bien-être et la sécurité de tous, nous demandons aux propriétaires de respecter les conditions suivantes :

- Les animaux doivent être propres et sociables avec leurs congénères, ou au minimum capables de les ignorer afin d'éviter tout conflit.
- Le schéma vaccinal classique, ainsi que les traitements antiparasitaires, doivent être à jour.
- Les mâles non stérilisés ne sont plus acceptés depuis septembre 2024.
- Les animaux ne doivent pas présenter de comportements destructeurs.

## 2. Visite - promenade : (secondaire)

Le pet-sitter rend visite ou promène, approvisionne en eau et en nourriture, nettoie ou change les litières et offre un peu de compagnie et de divertissement aux animaux à leur domicile.

Des photos, vidéos et messages seront envoyés aux propriétaires pour donner des nouvelles.

Idéal pour les animaux sans grands besoins de compagnie, les gros dormeurs ou les animaux avec accès à l'extérieur pendant votre absence.

La durée d'une visite ou promenade est d'environ 30 minutes, incluant toutes les tâches mentionnées ci-dessus.

Une version 45 minutes est possible, sous réserve de disponibilité.

En présence de plusieurs espèces, le temps alloué sera principalement consacré aux chiens en raison de leur autonomie généralement plus limitée.

Afin de préserver le bien-être des animaux déjà présents à mon domicile, le nombre de places disponibles est volontairement limité.

## 3. Taxi d'animaux : (secondaire)

Prestation strictement limitée à des trajets inférieurs à 65 km et/ou moins de 8 h uniquement, n'étant pas encore titulaire du TAV (articles 3, 4 et 6.3 du règlement (CE) n°1/2005).

Elle permet pendant vos absences prévues ou imprévues de ne pas devoir annuler ou repousser un RDV parfois difficile à obtenir (vétérinaire, toiletteur, etc.).

L'animal doit être apte au transport : pas de blessures graves que le transport pourrait aggraver, pas de femelles proches de la mise-bas, pas de nouveau-nés (moins de 2 mois).

Il est possible de prendre la prestation pour toute autre demande respectant la limite de temps et de trajet (exemple retour de garde).

Pour ces trajets :

- Ils se feront à l'arrière de mon véhicule personnel.
- De l'eau sera disponible si besoin (gourde/gamelle tout-en-un).
- Présence de ceintures de sécurité pour animaux.
- Harnais fortement recommandé pour les chiens (en cas d'accident, le collier pourrait créer des blessures graves).
- Pour les autres espèces la cage ou caisse de transport est recommandée.

Les frais liés aux professionnels devront soit être réglés directement auprès d'eux, soit être remis au pet-sitter à l'avance, afin qu'il puisse effectuer le paiement. Le pet-sitter n'avancera aucun frais. La facture ou le ticket de caisse du professionnel, ainsi que la monnaie éventuelle, vous seront ensuite remis.

## 4. Petite aide au déménagement : (occasionnelle)

Une paire de bras pour aider à porter des charges lourdes ou volumineuses.

Disponibilité : **2 heures consécutives maximum** et jusqu'à **4 heures par jour**, afin de garantir un rythme adapté aux animaux dont j'ai la charge.

Toutefois, si votre demande tombe sur un jour sans animaux, il est possible d'élargir les horaires.

Permis poids lourd (C) et FIMO/FCO à jour si besoin (6 ans de conduite).

La prestation est facturée à l'heure entamée. Évidemment, une certaine tolérance est appliquée lors d'un léger dépassement.

## Tarifs

Tous les tarifs sont nets (TVA non applicable art. 293 B du CGI).

### 1. Garde au domicile du pet-sitter : Toute journée entamée est due, quelle que soit l'heure d'arrivée ou de départ des animaux.

	Tarifs de base	Options et Majorations
<b>Chien</b>	1 = 18€/jour + 7€/jour par chien supplémentaire	(comptées une seule fois par jour, pas par animal, sauf douche)
<b>Chat</b>	1 = 13€/jour + 6€/jour par chat supplémentaire	- Dimanche : + 10€/jour. - Jour férié : + 15€/jour. - Noël, jour de l'An, 1er Mai : + 20€/jour.
<b>NAC</b>	1 = 7€/jour + 4€/jour par animal supplémentaire	- Horaires spécifiques : + 5€/jour (arrivée avant 8h, départ après 20h). - Douche : + 20€ par animal (shampooing tout type de poils inclus).
<b>Aquarium</b>	6€/jour	

### 2. Visite - Promenade :

Le tarif inclut la prestation + le déplacement (calculé via Google Maps), quel que soit le nombre d'animaux ou d'espèces.

	30 minutes			45 minutes		
	1 visite/jour	2 visites/jour	3 visites/jour	1 visite/jour	2 visites/jour	3 visites/jour
<b>Distance depuis Trigny</b>						
<b>Entre 0 et 10km</b>	12€	22€	30€	16€	26€	34€
<b>Entre 10 et 20km</b>	14€	24€	32€	18€	28€	36€
<b>Entre 20 et 30km</b>	16€	26€	34€	20€	30€	38€
<b>Entre 30 et 40km</b>	18€	28€	Indisponible	22€	32€	Indisponible
<b>Entre 40 et 50km</b>	20€	30€	Indisponible	24€	34€	Indisponible
<b>Options et Majorations</b> (comptées une seule fois par jour, pas par animal)						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dimanche : + 10€/jour.</li> <li>- Jour férié : + 15€/jour.</li> <li>- Noël, jour de l'An, 1er Mai : + 20€/jour.</li> <li>- Horaires spécifiques : + 5€/jour (avant 9h, après 19h).</li> </ul>						

### 3. Taxi d'animaux : quel que soit le nombre d'animaux et d'espèces

Aller	Retour
Base de 10€, puis 0,70€/km depuis le départ jusqu'au lieu d'arrivée.	Prix total de l'aller divisé par 2.
<b>Options et Majorations</b> (comptées une seule fois par jour, pas par animal)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dimanche et jour férié : + 10€/jour.</li> <li>- Noël, jour de l'An, 1er Mai : + 15€/jour.</li> <li>- Horaires spécifiques : + 5€/jour (avant 9h, après 19h).</li> <li>- Attente sur place : +5€/30min (2h maximum).</li> </ul>	

### 4. Petite aide au déménagement :

Tarif de base	Options et Majorations
15€/heure	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dimanche et jour férié : + 10€/jour.</li> <li>- 1er Mai : + 15€/jour, indisponible Noël et jour de l'An.</li> <li>- Conduite du véhicule : + 15€/jour.</li> </ul>